



Aux  
parents de  
tous les  
enfants soumis à obligation  
scolaire en Rhénanie-du-Nord-  
Westphalie dans  
l'enseignement secondaire et  
secondaire supérieur

Yvonne Gebauer MdL

## **Courrier de la Ministre relatif à la rentrée scolaire après les vacances d'automne**

Chers parents, chers représentants légaux,

Après une année scolaire 2020/21 très éprouvante pour nous tous, nous sommes heureux que la rentrée scolaire se soit bien passée après les vacances d'été. Les tests réguliers et le maintien du protocole sanitaire ont permis de proposer les cours en présentiel en toute sécurité.

Nous souhaiterions que la rentrée se passe tout aussi bien après les vacances d'automne, afin que vos enfants puissent continuer de suivre les cours le plus normalement possible, avec toute leur classe, et surtout en toute sécurité.

Pour nous en assurer, nous avons défini quelques règles sur lesquelles je souhaite vous informer :

### **Tests le jour de la rentrée scolaire**

Pour la sécurité des enfants et de leur famille, les élèves de toutes les écoles qui ne sont ni vaccinés, ni guéris, seront testés le premier jour d'école suivant les vacances d'automne, à savoir le lundi 25 octobre 2021. Il sera également possible de présenter un test négatif de moins de 48 heures.

Ensuite, les tests effectués jusqu'à présent dans les écoles seront effectués, dans un premier temps, jusqu'aux vacances de Noël.



Nous prenons de nombreuses mesures efficaces pour sécuriser le retour en classe de vos enfants après les vacances d'automne. Pour cela, nous avons besoin de votre coopération. Je vous demanderais ceci : si vos enfants ne sont pas encore vaccinés, faites-les tester dans les derniers jours des vacances par mesure de sécurité, même si vous n'êtes pas partis en vacances. Veuillez recourir, à cette fin, aux tests de dépistage gratuits. Il s'agit d'un acte de solidarité volontaire, dans notre intérêt commun, pour un retour en classe en toute sécurité le 25 octobre 2021.

### **Tests pendant les vacances d'automne**

Les tests effectués à l'école n'ayant pas lieu pendant les vacances d'automne, les élèves non vaccinés ou guéris auront besoin d'un test négatif pour accéder aux événements avec passe sanitaire obligatoire, organisés pendant les vacances.

Il existe de nombreux lieux de dépistage en dehors de l'école, même pendant les vacances. Les tests ne seront plus gratuits à compter du 11 octobre 2021. Pour les enfants et les jeunes de moins de 18 ans, les tests restent toutefois gratuits.

Pendant les vacances d'automne, de nombreux élèves partiront en vacances en Allemagne et à l'étranger avec leur famille. Toutes les personnes de plus de 12 ans qui ne sont pas vaccinées ou guéries restent soumises à l'obligation de test lors de leur retour en Allemagne. Dans certaines régions de l'étranger notamment, il existe un risque accru de contracter le Covid 19 (zones de circulation des variants). Ici, toutes les personnes concernées sont soumises à l'obligation de test dès l'âge de 12 ans, qu'elles soient vaccinées ou guéries.

### **Port du masque obligatoire**

En Rhénanie-du-Nord-Westphalie, nous enregistrons une augmentation constante des vaccinations chez les écoliers. C'est déjà le cas pour les enseignants et le personnel des établissements scolaires. Compte tenu de cette évolution positive et de la situation sanitaire actuelle, le gouvernement du Land envisage de supprimer l'obligation de port du masque en classe au début de la deuxième semaine d'école suivant les vacances d'automne, à savoir à compter du 2 novembre 2021.

À l'extérieur, le port du masque n'est déjà plus obligatoire. À l'avenir, le masque restera obligatoire seulement dans le bâtiment, notamment dans les zones de circulation. Bien entendu,

il est possible de continuer à porter volontairement un masque.

### **Vaccinations**

Le gouvernement du Land encourage la vaccination des enfants et des jeunes conformément aux recommandations de la Commission permanente de vaccination (STIKO). Ainsi, les écoles doivent soutenir les campagnes de sensibilisation à la vaccination des autorités compétentes et des autorités sanitaires (par exemple avec des équipes de vaccination mobiles) dans les limites de leurs possibilités.

Je voudrais ici encore souligner l'importance capitale de la vaccination contre le Covid. De la sorte, les enfants et les jeunes se protègent eux-mêmes et protègent aussi les autres. Ainsi, profitez des offres de vaccination proposées dans les écoles.

Dans le même temps, je voudrais clairement préciser que les offres de vaccination proposées à l'école ne visent aucunement à empiéter sur vos droits parentaux. Dans tous les cas, la vaccination de vos enfants reste un choix personnel qui sera respecté en tant que tel par la communauté scolaire.

### **Voyages scolaires**

Pour les voyages et sorties scolaires qui restent essentiels au regard de la cohésion et du développement psychosocial des élèves, toutes les écoles sont libres de planifier et d'organiser ces voyages et sorties depuis le début de l'année scolaire. Contrairement aux deux années scolaires précédentes, ces voyages et sorties scolaires pourront être organisés par les écoles avec anticipation, compte tenu de l'évolution de la pandémie. À cet égard, les écoles et les parents doivent anticiper eux-mêmes les risques possibles (par exemple par des accords avec les organisateurs ou par des assurances annulation). Ceci s'applique particulièrement à l'interruption éventuelle d'une sortie en raison d'un cas d'infection.

### **« Arriver et rattraper »**

Pour rattraper les retards d'apprentissage accumulés pendant la pandémie, le gouvernement du Land, avec l'aide de l'État, verse aux écoles de Rhénanie-du-Nord-Westphalie la somme de 430 millions d'euros jusqu'à fin 2022. Différentes séries de mesures prises dans le cadre du programme « Arriver et rattraper » permettent de répondre aux différents besoins de tous les élèves, par exemple par un supplément de personnel en classe et par des soutiens extrascolaires gratuits.

Le programme « Arriver et rattraper » est systématiquement mis en œuvre par les écoles, les autorités compétentes et d'autres acteurs responsables et bien accepté par les élèves. Il contribue, dans une large mesure, à aider tous les élèves, avec ou sans besoin de soutien pédagogique spécialisé, à surmonter les retards d'apprentissage dus à la pandémie et à renforcer l'école dans son rôle d'espace de vie et d'apprentissage.

Renseignez-vous sur les diverses mesures mises en œuvre à l'école, par exemple sur les offres de soutien en petits groupes, les mesures de soutien en dehors des heures de cours ou les offres de soutien individuelles et encouragez vos enfants à y prendre part.

Je vous remercie sincèrement pour votre précieuse contribution à la réussite de ces mesures. Si les cours en présentiel sont aujourd'hui possibles en toute sécurité, c'est aussi grâce à vous et surtout à l'énorme engagement de vos enfants et de leurs enseignantes et enseignants. L'engagement et le comportement responsable des enfants et des jeunes dans cette situation exceptionnelle sont véritablement remarquables. Je vous en suis très reconnaissante. Pour moi, le plus important est que vos enfants reprennent les cours en toute sécurité et légèreté, et réussissent leur scolarité malgré la pandémie. À cet égard, nous continuerons à faire tout ce que nous pouvons.

Chers parents et chers représentants légaux,

nous savons que la vaccination est la meilleure protection qui soit. Pour cette raison, je vous demanderais une chose : faites-vous vacciner. Pour vous protéger vous-mêmes, mais aussi pour protéger nos enfants et nos jeunes. Au cours des derniers mois, vos enfants ont payé un lourd tribut à la protection des adultes. Aujourd'hui, l'heure est venue de les protéger eux-mêmes le mieux possible en les vaccinant.

Je vous souhaite, à vous et vos enfants, de bonnes vacances et une bonne rentrée des classes le 25 octobre 2021.

Sincères salutations



Yvonne Gebauer